Conditions générales de vente

Formations professionnelles

Article 1. Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les formations proposées par GROUPE AMANE CONSEILS, SAS au capital de 3 000 €, RCS Bordeaux 808 336 309, dont le siège est 168-170 rue Saint François Xavier, 33170 Gradignan (« l'organisme »), à des entreprises ou à des professionnels. Toute commande vaut acceptation des présentes conditions, qui prévalent sur tout autre document, sauf accord écrit.

Article 2. Commande

La commande est formée par la signature d'une convention de formation (ou d'un devis valant convention) par le client. L'organisme adresse une convocation à chaque participant au moins 7 jours avant la session, avec le programme, le livret d'accueil et le règlement intérieur.

Article 3. Prix

Les prix sont indiqués en euros hors taxes ; la TVA au taux en vigueur (20 %) s'y ajoute, sauf exonération applicable. Ils comprennent l'animation et les supports. Les frais de déplacement au-delà de 50 km d'Yvrac sont facturés en sus, au réel ou selon le devis.

Article 4. Paiement

La facture est émise à l'issue de la formation avec le certificat de réalisation et les feuilles d'émargement, payable à 30 jours par virement. Tout retard entraîne des pénalités au taux de trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (articles L. 441-10 et D. 441-5 du Code de commerce).

Article 5. Prise en charge par un OPCO

Il appartient au client de faire sa demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de l'accord de l'OPCO. En cas de paiement direct par l'OPCO, le client l'indique dans la convention et transmet l'accord de prise en charge. La part non prise en charge, ou la totalité en cas de refus, reste due par le client.

Article 6. Annulation, report, absence

Annulation ou report sans frais jusqu'à 15 jours calendaires avant le début. En deçà, ou en cas d'absence non justifiée, un dédommagement de 50 % du prix est dû ; il est facturé séparément et ne peut pas être pris en charge par un OPCO. En cas d'abandon en cours de formation, seules les heures suivies sont facturées au titre de la formation. Aucun dédommagement n'est dû en cas de force majeure. L'organisme peut reporter une session pour un motif sérieux ; il propose alors une nouvelle date ou rembourse les sommes versées.

Article 7. Propriété des supports

Les supports remis sont réservés à l'usage personnel des participants. Toute reproduction ou diffusion à des tiers sans accord écrit est interdite.

Article 8. Données personnelles

Les données des participants sont traitées pour l'organisation et le suivi de la formation et pour les obligations légales et de certification de l'organisme. Chaque participant peut exercer ses droits d'accès, de rectification et d'effacement en écrivant à contact@amaneconseils.com.

Article 9. Réclamations

Toute réclamation peut être adressée par écrit à contact@amaneconseils.com ou au 06 63 36 54 41. Elle reçoit un accusé de réception sous 2 jours ouvrés et une réponse sous 15 jours.

Article 10. Litiges

Les présentes conditions sont soumises au droit français. À défaut d'accord amiable, le tribunal compétent de Bordeaux est saisi.

Version du 02/11/2026